

L'Équipe de Direction de la Cité Scolaire A. Dusolier

Aux parents d'élèves RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Cité scolaire Collège - Lycée Alcide Dusolier



Affaire suivie par Le secrétariat lycée : Me BOUCHET

Le secrétariat collège : Me MARCHADIER

Tél: 05 53.60.83.30 Fax: 05.53.60.83.39

https://www.adusolier-nontron.fr/

BP 102 Av. Jules Ferry 24300 NONTRON

Objet: autorisation parentale pour les photos et les films

Madame, Monsieur,

Nous sollicitons votre autorisation afin de pouvoir valoriser le travail de vos enfants. Certains travaux pourraient être partagés sur le site de l'établissement par exemple. À cet effet, nous vous demandons de remplir ce qui suit.

En vous remerciant par avance,

Mme Carole LARTIGUE Principale adjointe

Je soussigné(e)

Domicilié à
Père, Mère ou Représentant(e) légal(e) de l'enfant :
Scolarisé sur la cité scolaire de NONTRON Autorise à :
1°) photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités scolaires, 2°) reproduire, représenter, publier, diffuser, exploiter librement les images ainsi réalisées dans le cadre des activités habituelles de diffusion audiovisuelle, éditoriale ou informatique.
Fait àle

Signature du père, de la mère ou du représentant légal :

Textes de référence :

- Article 9 du Code Civil et Articles 226-1 et 226-8 du Code Pénal
- Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- B.O.E.N. no 24 du 12 juin 2003, circulaire 2003-091 Protection du milieu scolaire : la photographie scolaire

Les parents qui souhaiteraient retirer le droit à l'image durant l'année scolaire 2021-2022, adresseront un message PRONOTE au secrétariat lycée ou collège en fonction du niveau de l'enfant demandant le retrait de ce droit